

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11409
2 août 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 31 JUILLET 1974, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA TURQUIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

Comme suite à ma lettre du 29 juillet 1974 (S/11394), je tiens à porter à votre attention d'autres renseignements au sujet du massacre qui a eu lieu à Alamino le 20 juillet 1974.

Selon les témoins, après une courte résistance, au cours de laquelle il n'y aurait pas eu de victime, le village s'est rendu aux unités de la Garde nationale grecque. Peu après la reddition, six Chypriotes turcs ont été exécutés; par la suite, huit autres ont été emmenés et tués à leur tour. Après ces meurtres sauvages, les corps des victimes ont été enterrés dans une fosse commune creusée par des bulldozers dans la partie turque du village.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
(Signé) Osman OLCAY